

Rapport d'activité

Année 2018



"Tout ce que tu ne sais pas donner te possède"

André Gide

Av. de Tourbillon 34
C.P.280
1951 Sion
Tél. 027/323.12.16
Fax 027/323.12.46
Email : csivs@bluewin.ch
Site Internet <http://csivs.ch>

Sommaire

<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i>	3
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i>	8
COURS DE FRANÇAIS	8
PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)	10
VIENS PARLER FRANÇAIS	11
<i>JOURNAL DU CSI</i>	11
<i>FORMATION / INFORMATION</i>	12
<i>PARTICIPATION</i>	13
<i>BÉNÉVOLES</i>	14
<i>COMITÉ</i>	14
<i>FINANCES</i>	15

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

Durant l'année 2018, nous avons traité un peu plus de 600 dossiers, soit une centaine de moins qu'en 2017. En ce qui concerne notre permanence téléphonique ouverte aux mêmes heures que la permanence juridique et sociale, nous avons compté une moyenne de 40 appels par semaine, d'une durée très variable, de 1 à 20 minutes et avons répondu à une moyenne de 45 courriels par semaine.

La permanence, ouverte les lundi, mardi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi soir, est essentiellement réservée aux entretiens et à la prise de notes permettant par la suite d'envisager ou d'évaluer la démarche à entreprendre. Le travail administratif, soit requêtes et courriers divers, recours rédigés à l'intention des autorités concernées, constitutions de dossiers, s'effectuent en dehors des heures d'ouverture. Sans l'appui de plusieurs bénévoles et l'implication sans failles des collaborateurs du CSI, nous ne pourrions assurer le soutien légitime dont doit disposer tout migrant résidant dans notre pays, cela tous statuts confondus et sans distinction d'origine.

Suite au durcissement du SEM à l'égard des ressortissants érythréens, les refus d'asile se sont poursuivis au cours de 2018. Le système répressif qui prévaut depuis des décennies dans ce pays étant régulièrement dénoncé par les institutions internationales telles que le HCR, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Caritas, Amnesty International, Human Rights Watch..., nous avons donc cette année encore déposé 18 recours contre ces décisions négatives, requêtes qui portent notamment sur la question du renvoi et dont certains sont encore, avec ceux déposés depuis fin 2015, en suspens auprès du TAF.

A noter toutefois que de son côté le TAF a confirmé, en 2018, plusieurs rejets d'asile prononcés précédemment par le SEM. Nombre d'Erythréens sont ainsi déboutés du droit d'asile sans pourtant que leur renvoi ne soit envisageable, aucun accord bilatéral ayant été signé entre la Suisse et l'Erythrée. Ce qui s'avère particulièrement désolant, c'est que nombre d'entre eux sont des jeunes arrivés mineurs qui, pour certains, venaient d'entamer une formation et qui se voient privés de la poursuivre du jour au lendemain, une interdiction de travail étant prononcée dès le rejet définitif de la demande de protection.

RECOURS

72 recours (85 en 2017) ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral :

- **Procédures d'asile ordinaires (47) :**
Erythrée (18), Irak (7), Ethiopie (5), Iran (3), Sri Lanka (3), Gambie (2 dont 1 mineur), Géorgie (2), Guinée (2 mineurs), Somalie (1), Soudan (1), Turquie (1), RDC Kinshasa (1), Arménie (1)

- **NEM, cas Dublin (5) :**
Erythrée (2), Arménie, (1), Maroc (1), Guinée (1)
Mis à part le ressortissant du Maroc qui devait être refoulé vers l'Espagne, tous les autres migrants devaient être refoulés vers l'Italie. Les recours que nous avons déposés concernaient essentiellement des personnes vulnérables.

A noter par ailleurs qu'un recours déposé contre un renvoi vers l'Italie a été admis par le TAF. Il s'agit d'un mineur arrivé en mars 2016.

- **NEM (2) :**
Géorgie (2)
- **C/Octroi d'admission provisoire (11) :**
Afghanistan (7), Irak (1), Syrie (2), Somalie (1)
- **C/refus de reconsidération de la mesure de renvoi ou réexamen du dossier (4) :**
Ethiopie (1), Irak (1), Syrie (1), Erythrée (1)
- **C/refus 2ème demande d'asile (3)**
Erythrée (1), Turquie (1), Serbie (1)

Dans le cadre de ces procédures de recours, le CSI a agi en qualité de mandataire pour une soixantaine de dossiers.

DEMANDES DE RÉEXAMEN

25 demandes de réexamen (18 en 2017) ont été déposées auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine, deuxième demande d'asile, reprise procédure en Suisse, longueur du séjour en Suisse) :

- Erythrée (5), Ethiopie (4), Irak (3), Guinée/Mali (2), Turquie (2), Syrie (2), Algérie (1), Arménie (1), Angola (1), Gambie (1, mineur), Nigéria (1), Russie/Ingouchie (1), Tibet (1)

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Des démarches ont été menées en Grèce en vue de regroupements familiaux pour des parties de familles restées dans ce pays et dont certains membres (épouses et enfants) ont pu rejoindre la Suisse. Trois demandes sont encore en suspens.

Une autre concernant un enfant irakien de quelque deux ans maintenant, laissé aux proches restés au pays, a été poursuivie tout au long de 2018. Les parents sont titulaires d'un permis F et, dans ces cas-là, le regroupement familial est rendu très difficile et requiert des critères très précis qui ne sont pas remplis.

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Mme Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais et tutrice désignée par l'Autorité de protection des Adultes et enfants (APEA) de Sion et du Coteau du Soleil à Ardon, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile (MNA) dans le cadre de leur procédure. Durant l'année 2018, la plupart des mineurs ont été auditionnés dans les centres d'enregistrement et ont été attribués au Valais avec des décisions (permis F) déjà rendues par le SEM dans le cadre du centre concerné.

De bons contacts sont noués avec les responsables du RADOS, structure réservée aux mineurs non accompagnés ce qui nous permet d'agir au mieux pour l'intégration de ces jeunes migrants au sein de la société d'accueil. Ils ont entre 13 et 18 ans et la majorité d'entre eux sont originaires d'Erythrée et d'Afghanistan. Les autres mineurs se répartissent entre la Somalie, l'Ethiopie, la Guinée, l'Irak, l'Iran.

A noter une arrivée fortement diminuée des MNA durant l'année 2018.

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

45 admissions provisoires (63 en 2017) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions SEM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Afghanistan (21 dont 5 mineurs et 1 sur recours), Erythrée (4 dont 1 mineur), Ethiopie (5 dont 2 mineurs), Syrie (3), Somalie (4 dont 1 mineur et 2^{ème} demande d'asile), Guinée (2 dont 1 mineur), Angola (2 dont 1 sur demande de réexamen), Arménie (1 sur demande de réexamen), Gambie (1 mineur), Libéria/Guinée (1), Ukraine (1 sur recours)

DEMANDES D'ASILE

10 Droits d'asile (9 en 2017), statuts de réfugié (permis B) ou qualité réfugié (permis F réfugié) ont été obtenus :

- Afghanistan (6), Somalie (1, arrivé mineur), Erythrée (2 dont 1 sur recours), Russie/Tchéchénie (1)

PERMIS HUMANITAIRES

19 (9 en 2017) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites :

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (4), Erythrée (3), Ethiopie (3), Angola (1), Arménie (1), Congo Kinshasa (1), Iran (1), Kosovo (1), Sri Lanka (1), Serbie (1), Somalie (1)

En vertu de l'art. 14 Lsi, al. 2 (requérants déboutés) :

- Iran (1)

Permis humanitaires obtenus :

6 (12 en 2017) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :

- Erythrée (2), Afghanistan (1), Arménie (1), Angola (1), Iran (1)

Deux recours déposés en novembre 2017 auprès du Conseil d'Etat du Valais contre le refus par le SPM d'accorder une autorisation de séjour à titre humanitaire à des ressortissants somaliens sont toujours en suspens.

Renouvellements de permis B ou C :

Le CSI a déposé **4 recours** (contre 8 en 2017) 3 auprès du Conseil d'Etat VS et 1 auprès du Tribunal cantonal contre des décisions de refus du SPM :

- Cuba, renouvellement permis B
- Turquie, renouvellement permis B
- Croatie, révocation permis B
- Burundi, révocation permis B

Comme l'année dernière, nous constatons une augmentation de refus de renouvellements de permis B, voire de révocation du C au motif que la personne est assistée, même si l'aide sociale n'est intervenue que pour un court laps de temps. Dans ces cas, nous nous bornons souvent à renseigner le migrant sur les articles de la loi qui régissent le séjour des étrangers et les chances quasi nulles en cas de dépôt de recours auprès des instances concernées.

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

- des demandes d'attribution cantonale, de transferts de canton

- des recours c/des refus de visas d'entrée (visites)
- des droits de réplique en réponse à des déterminations du Secrétariat d'Etat aux Migrations (suite à des recours déposés auprès du TAF)
- le droit d'être entendu lors de levées d'admissions provisoires par le SEM, de refus de renouvellements de permis B par le SPM
- la rédaction de courriers administratifs divers (SEM, TAF, SPM...)
- des demandes de détermination du SEM lorsqu'une demande d'asile n'a pas été traitée dans un délai raisonnable
- des regroupements familiaux
- l'inclusion des enfants dans le statut de réfugié des parents

Et pour des demandes de renseignements sur :

- les demandes d'asile avec autorisation d'entrée en Suisse
- les demandes de visas pour entrer en CH
- les mesures d'interdiction d'entrée en CH
- les mariages mixtes
- les demandes de visas de retour
- les renouvellements de permis B pour étudiants
- les transformations de permis B en C, de permis L en B et permis F en B
- les refus d'autorisation de travail (détenteurs de permis F)
- les requêtes de visas d'entrée pour membres de la famille (visite)
- les possibilités de regroupements familiaux (LEtr et LAsi) ou d'inclusions dans le statut d'un des parents
- les mariages, divorces et séparations de couples mixtes
- la fin de la procédure d'asile et les suites
- les demandes de reconsidération du renvoi.

Sur 1036 actes enregistrés sur le listing tenu de juin à décembre 2018, 331 correspondent à des actes administratifs déposés auprès des autorités concernées et 705 constituent uniquement des demandes de renseignements sur les diverses procédures liées aux lois sur les étrangers et sur l'asile et d'innombrables heures d'écoute.

Le Centre se révèle souvent le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances, même si rien ne peut être encore entrepris ou si la demande ne répond pas aux critères fixés par les lois mentionnées ci-avant. Il est un espace d'écoute et de soutien. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C, qui se voient dans l'obligation de se séparer, voire de divorcer pour des raisons de violences avérées, mais qui risquent, si la vie commune est inférieure à 3 ans, de perdre leur permis. Pour certaines situations, des contacts avec la LAVI sont établis.

La permanence de Sion a été assurée par :

- Mme Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi, jeudi après-midi, mercredi soir)
- Mme Jeanne CARRUZZO (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Mme Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Mme Fatxiya ALI ADEN (20 % de septembre à décembre 2018)
- M. Adam MOURAD (20 % en novembre et décembre)

La permanence décentralisée a été assurée par :

- M. Adam MOURAD

Le secrétariat, estimé à un taux d'activité de 60%, est assumé par :

- Mme Patricia REY

Durant l'année 2018, nous avons accueilli 1 stagiaire de la HES-SO, filière travail social :

- M. Raphaël DUC, 2^{ème} stage pratique (de septembre 2018 à fin janvier 2019).

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis des années, Sœur Marie-Rose Genoud assure les visites à domicile des requérants d'asile. Ceux-ci peuvent lui présenter leur famille, poser des questions, partager les soucis et les joies de leur existence souvent mouvementée. Il est désormais un peu lourd pour elle de continuer cette mission ainsi, sillonnant le Valais de St-Gingolph jusque dans le Haut-Valais. Elle va donc continuer ses visites sur un domaine plus restreint auprès de personnes qui expriment le désir.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANÇAIS

Le CSI a offert, suivant la période de l'année scolaire, entre 44 et 46 heures de cours par semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région.

Durant l'année 2018, les cours ont été dispensés par une vingtaine d'enseignants dans les niveaux :

- alphabétisation, élémentaire, débutant I et intermédiaire 1 (A 1.1), débutant II (A 1), intermédiaire II (A 1/A 2), moyen A 2, avancé B 1

Quelques informations sur les participants :

- adultes migrants résidant dans la région de Sion (169 inscriptions)
- cours mixtes (42 hommes, 127 femmes)
- entre 20 et 55 ans (estimation)
- une cinquantaine de nationalités dont 60 Européens

- essentiellement des personnes bénéficiant de permis F/ B / C ou Suisses par mariage
- migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme d'apprentissage est peu adapté
- les groupes les plus importants suivent les niveaux débutant et élémentaire

Durant l'automne 2018, nous avons établi une liste d'attente pour 6 personnes de niveau débutant, arrivées tardivement et qu'il était difficile d'intégrer dans un cours initié en septembre. Nous avons renoncé à ouvrir un nouveau cours en janvier 2019, les horaires de certaines personnes travaillant dans la restauration étant incompatibles avec les nôtres et, pour les autres, le nombre était insuffisant.

Les enseignants ont été réunis :

- rencontres à la demande pour coordination
- accompagnement des nouveaux formateurs
- bilan de l'année scolaire 2017/2018, le 15 juin 2018
- séances d'information pour les personnes prenant en charge un cours de français en septembre 2018

Au cours de l'année, une formatrice a suivi le module « Interculturalité » selon FIDE, une autre a débuté un cours de formateur d'adultes et Mme Christine Reynard a obtenu le certificat de formatrice en langues dans le domaine de l'intégration.

Défraiement

Cette année, nous avons été en mesure de défrayer nos enseignants à raison de CHF 40.- par cours donné, cours de 90 minutes, grâce au subside accordé par le Programme d'intégration (PIC Valais) mis en place par les cantons et la Confédération.

Enseignants pour l'année 2018 :

ANTILLE Christiane, BADEN Geneviève, BENEY Narcisse, BORELLA-ROCH Josiane, CLAIVAZ MONDRIA Catherine, CRETZAZ Madeleine, COQUOZ Geneviève, FAHRNI Claudine, FLOREY Marie-Jeanne, GACOND-JONES Jeanine, GONNET Marie-Hélène, METRAILLER Christine, NANCHEN Nilde, QUENNOZ Corinne, REY Marie-France, REYNARD Christine, RICHOSZ Anne-Catherine, ROBINET Mélodie, RYWALSKI Mireille, Sœur Marie-Georges HERITIER, TORRENT Françoise, TSCHOPP Christiane

Coordination :

Mmes Christiane ANTILLE et Fatxiya ALI ADEN

PROJET AME (Accompagnement Mère Enfant)

Ce projet, qui a débuté en 2004, poursuit son but à savoir celui de valoriser la mère, de l'aider à trouver ou à retrouver sa place et son autorité dans le cadre familial. Il vise également à favoriser l'apprentissage du français, permet l'ouverture sur le monde extérieur et facilite l'intégration par une meilleure compréhension de l'environnement social et culturel du pays d'accueil.

Le nombre de familles suivies en 2018 :

- 9 familles à Sion
- 9 familles à Fully
- 1 famille à Ardon
- 7 familles à St-Maurice

A cela s'ajoutent une dizaine de familles suivies à Sierre par les étudiants de la HES/SO, avec l'appui de la Déléguée à l'intégration, Mme Sandrine RUDAZ et sous la houlette de M. Genti RAMADANI (Professeur) et Mme Sonia Z'GRAGGEN, membre du Comité CSI.

Ce projet vise à :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement
- créer un lien entre l'école et la famille.

En fin d'année, un questionnaire de satisfaction de la maman a été complété. Il ne s'agit pas vraiment d'un instrument « scientifique » mais nous constatons que la plupart des mères tissent de véritables liens d'amitié avec l'accompagnateur-trice de leur enfant. Cela les rend plus autonomes et permet d'aborder des sujets plus personnels.

Coordinateurs régionaux :

- Mme Jacqueline FRANCEY pour Sion et région
- Mme Laurence DIETHELM COMBY pour Ardon
- Mmes Réjane CUENNET et Stéphanie TARAMARCAZ pour Fully
- Mme Laurence FORMAZ pour St-Maurice

Coordination : Mme Fatxiya ALI ADEN

VIENS PARLER FRANCAIS

Ce projet qui a vu le jour en avril 2015 a été reconduit en 2018.

Il s'agit pour des femmes migrantes de tout âge et venant de tous horizons de pratiquer la langue française en compagnie de femmes valaisannes, bénévoles, le but étant de faciliter leur intégration.

Les rencontres ont lieu chaque mercredi matin, au Centre Suisses-Immigrés, durant une heure quarante-cinq. Cette activité offre une opportunité d'échanges entre femmes d'origines diverses tout en créant des liens d'amitié et en partageant des activités de découvertes du canton. Les migrantes qui participent à ces séances ne possèdent pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute des unes pour le récit des autres est toujours très respectueuse. Les animations sont diverses et répondent aux demandes des participantes ou aux propositions des animatrices.

Durant l'année 2018, 29 séances hebdomadaires ont eu lieu, réunissant 32 participantes de 18 nationalités différentes.

4 sorties ont été organisées :

- Expo sur l'art aborigène à Lens, le 25 avril
- Raclette à Planige, le 3 juillet
- Visite de la médiathèque, le 21 novembre
- Visite de l'atelier Valais de cœur, le 12 décembre

Afin de laisser une trace écrite des bons moments passés entre elles, les femmes ont rédigé un petit journal, « Traces », relatant les diverses rencontres et activités partagées.

Animatrices pour l'année 2018 :

Gaby GLASSEY, Hélène SCHWARTZ, Jacqueline VUAGNIAUX, Sonia Z'GRAGGEN, Marie-Paule ZUFFEREY

Coordination : Mmes Christiane ANTILLE et M.-Paule ZUFFEREY

ATELIER CONTES

Conteuse, Mme Christine Métrailler adopte une approche différente de l'enseignement du français. Elle propose bénévolement, tous les vendredi matins, à des femmes d'origines diverses et de tous statuts, d'ouvrir leur imaginaire et de conter des histoires qui s'élaborent ensemble. Sans stress, et avec la sensibilité de chacune, ces dames peuvent ainsi s'exprimer oralement de manière libre et spontanée.

JOURNAL DU CSI

Deux numéros ont paru durant l'année 2018. Le numéro du printemps, intitulé «*Ce que l'on emporte*», traitait des objets que les personnes migrantes ont emportés avec elles en

quittant leur pays. De touchants récits de vie... Le journal de décembre, quant à lui, mettait l'accent sur les «*réfugiés politiques*», en particulier sur certains d'entre eux, devenus militants ici.

C'est Mme Madeline HEINIGER, membre de notre Comité, qui se charge de la planification du journal. La mise en page est effectuée bénévolement par Mme Marie-Paule ZUFFEREY.

FORMATION / INFORMATION

ÉLÈVES DE LA HES, DE L'INSTITUT DES DROITS DE L'ENFANT ET COLLÉGIENS (travail de maturité)

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration. Cette année encore, plusieurs recherches avaient pour thème «*Les requérants d'asile mineurs non-accompagnés*».

13.02.2018

HES-SO, évaluation et membre du jury dans le cadre de la soutenance d'un travail de Bachelor intitulé :

- *Les perspectives d'intégration d'un requérant mineur non-accompagné en Suisse.*

22.02.2018

HES-SO, idem, intitulé du travail de Bachelor :

- *Le rôle des intervenant-e-s sociales et sociaux dans le processus de détention administrative pour les requérant-e-s d'asile en Valais*

10.03.2018

Journée de formation Amnesty International sur le thème «*Dépasser les frontières*». Présentation des activités du CSI.

12.04.2018

Collège des Creusets, animation de 2 ateliers sur le thème «*migration, droit des migrants*».

31.10.2018

Dans le cadre du Festival onirique des libertés à Lausanne, présentation du film «*Fortuna*» et information sur la migration et les mineurs non accompagnés.

...

Rencontre avec l'action sociale, Office de l'asile, et les responsables des foyers, à l'instigation de Mme TERRETTAZ du Bureau d'aide au départ. Les activités du CSI ont pu être exposées et une discussion entre les divers intervenants s'est déroulée dans un climat de confiance.

Intervenante : Mme Françoise JACQUEMETTAZ

Soutien du CSI, à la mise sur pied par une de nos élèves, Mme Hacer Koçak, ressortissante turque, d'une exposition de photos sur le thème « Les prisonniers politiques en Turquie ». Vernissage le 24 août 2019 à la Galerie « Les Dilettantes » à Sion.

Intervenante : Mme Geneviève LEVINE

28.03.2018

Journée nationale de formation à Berne, initiée par le SEM, sur la protection juridique dans le nouveau contexte légal débutant dès le 1^{er} mars 2018 et l'attribution d'un mandat officiel de Bureau de consultation juridique dans les diverses régions.

PARTICIPATION

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'INTÉGRATION

La Commission consultative de l'Intégration (anciennement sous-commission pour l'intégration des étrangers), dont le CSI est membre, s'est réunie les 14 avril et le 13 novembre 2018.

Mme Françoise JACQUEMETTAZ y représente le CSI.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ETRANGERS (ODAE)

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années

Durant l'année 2018, notre participation aux réunions s'est révélée plus discrète, ce faute de temps. Par contre, nous gardons des liens très étroits avec l'association afin que la voix du Valais soit présente et en soumettant des situations que nous rencontrons en Valais.

Intervenante : Mme Françoise JACQUEMETTAZ

VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2018, Mme Geneviève LEVINE, membre du Comité CSI, participe au Comité de rédaction de cette revue destinée au domaine de l'asile. Notre collaboration permet de refléter plus largement la réalité valaisanne dans ce journal diffusé sur le plan romand.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2018, Mme Jeanne CARRUZZO a représenté, en fonction de sa disponibilité, le CSI au sein de la COPERA.

COLLECTIF LMC

Le CSI participe aux réunions du collectif LMC (Loi sur les mesures de contraintes) qui se déroulent dans les locaux de la Paroisse de Riddes. Il s'agit de discuter des problèmes soulevés par le comité des visiteurs et les aumôniers, concernant les personnes retenues à La Bergerie à Granges, notamment les conditions d'hébergement et la salubrité des lieux.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de **plus de quatre-vingts** bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles a eu lieu le 19 février et s'est déroulé dans le restaurant « Abyssinie » à Sion. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaboratrices et collaborateurs du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

COMITÉ

Le Comité s'est rencontré à 7 reprises durant l'année 2018. C'est l'occasion de parler des situations qui se présentent au cours du mois écoulé dans le cadre de la permanence ainsi que de soumettre un certain nombre de questions ou de propositions qui relèvent du Comité.

Après une recherche laborieuse, nous avons finalement pu intégrer des nouveaux locaux en avril 2018.

Comité du CSI :

Présidente : JACQUEMETTAZ Françoise

Membres :

ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, GONNET Marie-Hélène, HEINIGER Madeline, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, REYNARD Christine, Z'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2018 se solde par un déficit de CHF 3'985.58

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2018 - 2017

PRODUITS	2018	2017
Cotisations individuelles	6 250,00	6 550,00
Cotisations collectives	960,00	880,00
Cotisations de soutien	6 000,00	6 100,00
Participation Action Sociale	13 600,00	10 000,00
Dons	27 375,00	24 255,00
Commission Intégration Sion	33 112,00	35 670,00
Sub. cantonaux & communaux pour l'intégration	85 600,00	99 200,00
Sub. cantonaux intégr., solde année précédente	22 300,00	22 000,00
Sub. cantonaux & communaux	48 000,00	48 000,00
Indemnités PF	3 825,00	3 825,00
Recettes diverses, intérêts	604,80	1 966,19
Contributions RA & Dépens TAF	8 100,00	10 840,00
Inscriptions cours français	7 120,00	7 650,00
Dissolution provision	21 750,00	1 625,00
Total des produits	284 596,80	278 561,19
CHARGES	Frs	Frs
Frais de personnel	205 740,90	205 434,65
Salaires permanence, secrétariat, PF APG	154 690,70	129 891,85
Salaires perman. décentralisée	-18 331,60	-5 413,25
Défraiements cours français 2018	28 080,00	23 940,00
Défraiements stagiaires	2 000,00	4 900,10
Salaire femme de ménage(8 mois)	1 637,75	
Salaires info natu + cours français	2 341,70	1 350,00
Charges sociales	24 205,85	25 735,90
Frais de déplacements	11 116,50	12 450,00
Frais généraux	82 841,48	72 336,57
Location et charges des locaux	36 924,45	39 676,00
Assurances RC + commerce	644,10	
Matériel bureau, archivage, informatique	1 974,80	773,70
Ordinateurs, imprimantes	84,70	3 285,12
Photocopieuse (achat + entretien et papier)	1 888,05	2 120,00
Frais de port et CCP	3 932,60	3 952,95
Téléphone & Internet	3 026,80	3 299,00
Matériel cours de langue et formation	2 759,20	461,65
Imprimés, publicité et documentation	1 601,65	3 090,45
Frais d'assemblées	17,90	0,00
Animation: Noël, juin, repas bénévoles	2 084,10	1 623,55
Animation: AME, Viens parler français	2 093,35	2 212,35
Frais divers	1 711,50	2 216,80
Aides ponctuelles	750,00	1 625,00
Frais déménagement / provision	23 348,28	8 000,00
Total des charges	288 582,38	277 771,22
Perte (-), Bénéfice de l'exercice	-3985,58	789,97

BILAN DES EXERCICES 2018-2017

	31.12.2018	31.12.2017
	Frs	Frs
ACTIFS		
Caisse	97,65	56,95
CCP	102 330,52	161 374,00
Banque	17 354,67	20 951,07
Dépôt de garantie	6 600,00	3 001,80
Débiteurs	13 600,00	0,00
Subvention à recevoir	14 000,00	
	<hr/>	<hr/>
Total des actifs	153 982,84	185 383,82
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	Frs	Frs
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Créanciers	6 700,20	12 365,60
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Fonds affectés		
Provision déménagement		21 000,00
Aides ponctuelles	6 929,88	7 679,88
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	6 929,88	28 679,88
Fonds propres		
Fortune et réserves au début de l'année	144 338,34	143 548,37
Perte (-), Bénéfice de l'exercice	-3 985,58	789,97
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	140 352,76	144 338,34
Total des passifs	153 982,84	185 383,82
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Sion, février 2019

Christiane Antille, Caissière

Avec le soutien de :

